

Quand les églises désaffectées deviennent hôtel, chapelle ou bar



A Vire, la Chapelle a été vendue sur le Boncoin | DR

Un hôtel ou un restaurant dans une chapelle, ça ne passe pas inaperçu. Le phénomène est limité à quelques dizaines de transactions. Les évêchés sont davantage vendeurs que les communes.

Dormir dans une chambre d'hôtel éclairée par un vitrail du Saint Curé d'Ars, comme à Nantes, boire un verre dans une ancienne chapelle de congrégation transformée en bar de nuit, comme à Angers, ou manger un steak frites dans une ancienne chapelle romane, comme à Aix-en-Provence... Ces utilisations d'édifices religieux ne passent pas inaperçues.

255 églises depuis 1905

« Ce n'est pas un phénomène récent, dans les années 1970 ou 1980, il y avait autant de ventes d'églises, mais c'était moins médiatisé, remarque Patrice Besse, dont l'agence immobilière commercialise une part notable des chapelles à vendre.

Si on parle d'églises importantes, il s'en vend cinq à dix par an au maximum.

Il y a davantage de petites chapelles, j'en ai dix à vingt dans mon catalogue et je vends deux ou trois églises par an. »

Benoit de Sagazan, rédacteur en chef du *Monde de la Bible*, estime qu'une vingtaine de transactions ont lieu chaque année. « Selon l'état des lieux fait par les évêques, il y a eu **255 églises désaffectées ou vendues depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905.** » À comparer aux 42 200 églises et chapelles dédiées au culte en France. 1 886 ont été construites depuis 1905 et appartiennent aux diocèses. Les autres sont propriété des communes ou de l'État. Une partie des églises et chapelles en vente sont en fait passées dans le domaine privé pendant la Révolution française.

« Les évêchés veulent avant tout se dessaisir de la charge du bien, constate Patrice Besse. Ils ne pensent pas à en tirer de l'argent et seraient presque prêts à donner les églises. » Les congrégations religieuses vendent davantage, observe Benoît de Sagazan : « Leur recrutement se fait à l'étranger à présent et les religieux français, qui avancent en âge, ont besoin d'argent pour des maisons médicalisées. » Bien qu'elles possèdent 95 % des églises, les communes sont assez peu enclines à s'en défaire : « Elles ont davantage de comptes à rendre », explique Patrice Besse.

Peu de logements

Après avoir désacralisé l'édifice religieux, les évêques peuvent se préoccuper de l'usage qui en sera fait, mais ils ne maîtrisent plus son devenir en cas de revente. Pour sa part, Patrice Besse insiste pour des projets culturels ou artistiques. « La voisine qui a vécu les obsèques de son mari dans une église, il faut qu'elle puisse se l'approprier et y entrer une fois de temps en temps. »

Les transformations en logement restent assez peu fréquentes. « Ça ne s'y prête pas, confie Patrice Besse. Une salle de bains dans une sacristie, c'est bizarre. Et, d'ailleurs, les logements dans les églises sont très difficiles à vendre. » Les églises se vendent entre 1 € symbolique et 400 000 €. « Ce sont les mètres carrés les moins chers de France. »